



**Agence Massot-Nouveau**

11-13 rue du Faubourg Madeleine

21200 BEAUNE

Tél. : 03 80 24 15 00

Mail : [agencemassotnouveau@century21france.fr](mailto:agencemassotnouveau@century21france.fr)

Mise à jour au 17 Janvier 2019

## **BAREME DES HONORAIRES**

### **TRANSACTIONS**

Sur immeubles et terrains à bâtir :

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES SUR PRIX DE VENTE</b>
GARAGES	2000€ TTC (FORFAIT)
JUSQU'À 50 000 EUROS	5 000 € TTC (FORFAIT)
DE 50 001 EUROS à 70 000 EUROS	10 % TTC
DE 70 001 EUROS à 90 000 EUROS	9 % TTC
DE 90 001 EUROS à 110 000 EUROS	8.5 % TTC
DE 110 001 EUROS à 150 000 EUROS	8 % TTC
DE 150 001 EUROS à 179 999 EUROS	7.5 % TTC
DE 180 000 EUROS à 200 000 EUROS	7 % TTC
DE 200 001 EUROS à 399 999 EUROS	6.5 % TTC
DE 400 000 EUROS à 500 000 EUROS	6 % TTC
AU-DESSUS DE 500 001 EUROS	5 %TTC

Les honoraires s'appliquent sur le prix de vente.

\*Au taux actuel de TVA de 20 %

**Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante**

Sarl au capital de 10 000 € - Siret 789 582 582 00019 R.C.S. DIJON – carte professionnelle "Transactions sur

Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion Immobilière"

n° CPI 2101 2018 000 024 171 délivrée par la CCI de Côte d'Or –

Caisse de Garantie : GALLIAN. 89 rue de la Boétie 75008 PARIS



Agence Massot-Nouveau  
11-13 rue du Faubourg Madeleine  
21200 BEAUNE  
Tél. : 03 80 24 15 00  
Mail : agencemassotnouveau@century21france.fr

## Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte<sup>(1)</sup> et Meublée<sup>(1)</sup>

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue »       Zone « tendue »       Zone « non tendue »

Année de référence : 2018

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 8 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3 € TTC

### Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

### Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	100 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Barème établi le 02/08/2018

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante  
Sarl au capital de 10 000 € - Siret 789 582 582 00019 R.C.S. DIJON – carte professionnelle "Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion Immobilière"  
n° CPI 2101 2018 000 024 171 délivrée par la CCI de Côte d'Or –  
Caisse de Garantie : GALLIAN. 89 rue de la Boétie 75008 PARIS





**Agence Massot-Nouveau**

11-13 rue du Faubourg Madeleine

21200 BEAUNE

Tél. : 03 80 24 15 00

Mail : [agencemassotnouveau@century21france.fr](mailto:agencemassotnouveau@century21france.fr)

**HONORAIRES DE GESTION (Mis à jour le 17/01/2019)**

<b>PRESTATIONS INCLUSES</b>	<b>Service INITIAL</b>	<b>Service CONFORT</b>	<b>Service PRIVILEGE</b>	<b>Coût hors forfait</b>
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>7 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances (sur demande) et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 150 € TTC	●	●	●	
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>	<b>Service INITIAL</b>	<b>Service CONFORT</b>	<b>Service PRIVILEGE</b>	<b>Coût hors forfait</b>
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 000 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux de 1000 € à 10 000€ TTC : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Conseil pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	250 € TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires ○ Prestation optionnelle payable à l'acte

**Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%**

*Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante*

Sarl au capital de 10 000 € - Siret 789 582 582 00019 R.C.S. DIJON – carte professionnelle

"Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion Immobilière"

n° CPI 2101 2018 000 024 171 délivrée par la CCI de Côte d'Or –

Caisse de Garantie : GALLIAN, 89 rue de la Boétie 75008 PARIS